

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 78 (1981)
Heft: 5

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Les changements sont à adresser au caissier, M. Georges Fragnière, 1711 Rossens (FR).

Prière d'indiquer L'ANCIENNE ET LA NOUVELLE ADRESSE et surtout le NUMÉRO MATRICULE figurant sur le journal à côté de l'adresse.

En observant ces indications, vous éviterez des recherches fastidieuses et des frais inutiles. Par avance, nous vous remercions de votre obligeance.

Le caissier central

Pour cause de décès:

A vendre 10 colonies s/cadres Burki à prendre s/place.

S'adresser: Joseph Richoz, 1678 Chavannes-les-Forts. Tél. (037) 56 13 27.

Je cherche balance pour apiculteur.

Faire offre à **Gaston Delédevant, apiculteur, 1162 Eysin s/Nyon. Tél. (022) 61 05 14.**

Comptes rendus

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS D'APICULTURE DU JURA BERNOIS

Assemblée générale des délégués des sociétés le **jeudi 12 mars 1981**, à 20 h., au Restaurant de la Crosse-de-Bâle, à Orvin.

M. P. Girod, président, est absent pour empêchement important. Il est remplacé par le président du Pied du Chasseral, M. Wolker.

Les délégués sont: 6 pour Erguel-Prévôté et 4 pour Pied du Chasseral.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est accepté sans autre.

Le rapport des vérificateurs des comptes montre une caisse saine et bien tenue, malgré une diminution de fortune; remerciement au caissier, M. Ankli.

Les cotisations pour 1981 sont maintenues à 1 franc.

Le comité est réélu en bloc, pour une nouvelle période de deux ans: M. Paul Girod, président; Alex. Badan, secrétaire; Marcel Ankli, caissier.

Le rucher expérimental de Plagne, remis en état par nos soins en 1980, marche bien et nous espérons terminer la mise en état, compléter le matériel et ajouter des colonies dans le courant de cette année. Nos moniteurs pourront donner des cours aux élèves de l'École d'agriculture de Tavannes.

Dans les divers, M. Ankli propose qu'une répartition au porc soit faite en automne et que des carnets soient distribués à chaque société. Prix par inscription de 2 fois 2 poids: Fr. 1.—. Le caissier se charge de fumer le porc. Proposition acceptée.

M. Cousin désire que chaque membre des sociétés offre un kilo de miel à la Fédération. Proposition acceptée.

M. Wolker propose qu'un pique-nique soit organisé, cet été, au sein des sociétés et de la Fédération. Le rucher de Plagne est choisi pour cette rencontre; chaque membre sera avisé par circulaire, ce qui est accepté.

A 21 h. 30, la parole n'étant plus demandée, M. Wolker déclare l'assemblée close et remercie les participants.

Le secrétaire: *Alex. Badan*

CHRONIQUE DE LA SECTION DE LUCENS

L'automne passé, une conférence a été donnée aux apiculteurs de Lucens par M. Alexandre Bula, instituteur et apiculteur-éleveur à Thierrens, dont la réputation n'est plus à faire.

La conférence, fort brillante, a traité notamment de la méthode de conduite des ruchers, qui doit être perfectionnée sur le plan technique si l'apiculteur veut arriver à mener ses colonies en pleine activité au moment de la floraison. Du fait de l'exploitation de plus en plus intensive et spécialisée des cultures, l'apiculteur doit porter tous ses soins à s'adapter à ces nouvelles conditions restreignant la durée de floraison.

M. Alexandre Bula a parlé du choix de l'emplacement d'un rucher qui peut être quelque peu différent de celui de simples ruches pastorales. Le problème de l'essaimage a également été abordé, ainsi que celui de l'élevage des reines.

Devant le succès de la conférence, reconnu non seulement par les membres présents de la section de Lucens mais également par les invités des sociétés d'apiculture de Moudon et d'Yvonand notamment, il a été décidé de prévoir une nouvelle conférence l'automne prochain.

Les conseils d'un apiculteur chevronné, M. Fernand Bessard, donnés à l'intention des débutants, lors de la réunion du 9 novembre 1980, sont rappelés:

- a) ne pas conserver de mauvaises ruches faibles;
- b) lors de la réunion, endormir la colonie déplacée, asperger l'entrée et tous les cadres ayant du couvain au moyen de sirop aromatisé, et réunir;
- c) nourrir les essaims jusqu'à ce qu'ils aient bâti 9 cadres;
- d) mettre une pincée de sel dans le sucre de nourrissage, que ce soit le sirop donné aux essaims ou pour l'hivernage.

A la même séance du 9 novembre 1980, la résolution de faire une course a été prise. Celle-ci aura lieu le samedi 25 juillet ou bien le dimanche 26 juillet 1981.

Au cours de l'assemblée du 27 mars 1981, le choix s'est porté sur la visite de la station d'élevage tenue par M. Fritz Kiener, à Wasen, dans l'Emmental. Le départ est fixé à 8 heures du matin. Les dames et les membres des sections voisines sont chaleureusement invités.

Un avis plus précis sera fait ultérieurement.

René Pidoux

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ D'APICULTURE
DE COSSONAY ET ENVIRONS, LE 13 MARS 1981,
À L'HÔTEL DE VILLE DE LA SARRAZ**

41 personnes sont présentes pour entendre les paroles de bienvenue de notre président, M. Bonzon, qui ouvre l'assemblée à 20 h. 15. Nous observons une minute de silence à la mémoire de M. Edmond Bertholet, décédé. Puis nous passons à la lecture du long procès-verbal de 1980 qui est adopté.

Nous enregistrons l'admission de six nouveaux membres : M^{me} Etienne, MM. Decurnex, Despraz, Hofmann, Lyon et Vuilleumier. Une seule démission, celle de M^{me} Despland, d'Alens. Puis nous applaudissons vivement MM. Diserens, de Montricher, et René Pittet, de Pampigny, pour 25 ans de sociétariat. Tous deux reçoivent le bel insigne de vétéran.

Nous écoutons ensuite le rapport de notre président. Lui aussi, comme tant d'autres, déçu de la piètre année 80, garde l'espoir d'une bonne récolte pour 1981 et d'un peu de bonheur pour nos abeilles. Il nous signale que M. de Vries débuta très tôt avec ses cours de vulgarisation, qui se succédèrent tout au long de la saison, malgré le temps souvent déplorable. Ces cours, fréquentés par 21 personnes, l'obligèrent à créer 2 groupes. Ces élèves enthousiastes apportèrent beaucoup de satisfaction à notre dévoué conseiller apicole. Autre cours au programme, celui d'élevage organisé par notre président qui regrette fort que si peu d'apiculteurs en profitent.

Il relate ensuite la course de l'Oberland bernois, par un temps exécrationnel. L'accueil de nos collègues d'outre-Sarine fut très chaleureux et, comme tous les participants avaient le cœur joyeux, la course fut tout de même réussie : visite d'une fabrique de matériel apicole à Erlenbach, avec laminage et gaufrage de cire. Puis visite très intéressante d'un rucher spécialement conçu pour la récolte du pollen. Après l'excellent repas servi dans une typique auberge de Wimmis, nous étions blindés pour affronter un nouveau déluge et rejoindre Dächstetten et voir des colonies de race nigra. Notre hôte précisa que cette année il faisait plus d'abeilles que de miel ! A part un merveilleux et surprenant coucher de soleil, le retour s'effectua dans la grisaille.

L'automne rassemble votre comité, leurs conjoints et l'ami Ulrich sous le chapiteau de l'Expo de Cossonay, à tour de rôle : deuxième essai, meilleur cette fois-ci, mais beaucoup d'efforts pour peu d'argent et de satisfaction, car bien peu d'apiculteurs de la section vinrent nous encourager de leur présence. Ce qui fit dire à notre président — je cite — que les apiculteurs se tiennent mieux à table qu'au boulot, car la soirée d'automne réunit plus de 50 participants !

Jambon à point et juteux, gratin copieux, suivis de 5 diplomates confectionnés par — merci Mesdames ! — gags de notre major de table, Pierre, pour le nommer ; en résumé, tout fut réussi comme d'habitude.

Pour revenir aux choses sérieuses, le comité s'est réuni cinq fois durant l'année, dans la plus parfaite harmonie. M. Bonzon profite de remercier ses collègues pour l'aide apportée à chaque occasion. Il exprime enfin sa reconnaissance aux inspecteurs pour le travail accompli et leur recommande de rester vigilants, d'informer plutôt que de punir. En conclusion, il souhaite pour cette nouvelle année beaucoup de satisfactions à chacun de nous, qui avons la chance de faire partie de cette minorité qui reste attachée à la nature.

Puis M. Piguet, caissier, nous décrit la bonne santé de nos comptes : MM. Tapis et Bonmottet, vérificateurs, certifient l'exactitude et la bonne tenue de la comptabilité, tout en félicitant son auteur ; l'assemblée lui donne décharge.

Le rapport du groupement d'élevage est lu par M. Luthi : 210 ruchettes montées aux stations. Temps déplorable : reines non fécondées, après la première montée à l'Hongrin. Par la suite, 48 % de réussite.

Seul inspecteur présent, M. Zaugg nous signale le bon état sanitaire de nos ruchers, à part un cas d'acariose à La Sarraz et un à Ferrières, ainsi qu'un cas de loque américaine à Montricher. Il nous rappelle le transport des ruches, qui doit se faire en observant la loi. Intervention de M. Sahli qui a constaté maintes fois que les inspecteurs ne font pas correctement leur travail. M. Bertholet a, lui aussi, vu un apiculteur s'installer à Pommaples, sans autorisation. En résumé, c'est l'inspecteur qui doit être vigilant. M. Nicole se renseigne sur les formalités à remplir pour transporter ou vendre des ruches à l'étranger. D'après M. Despraz, il faut s'en référer à Berne, et c'est assez compliqué.

Rapport précis de M. de Vries, délégué à la FV : pas d'augmentation de cotisation pour les sections, malgré un léger déficit. Le plafond du fonds pour les épizooties a été fixé à Fr. 80 000.—. Fonds actuel : Fr. 89 000.—. Les intérêts des 9000 francs de différence pourraient alimenter l'instruction des cours apicoles. Traitement au folbex encore obligatoire pour monter en station, jusqu'à fin 82. Ciba-Geigy cherche un produit mieux adapté.

Notre conseiller apicole, toujours M. de Vries, dit sa satisfaction pour le cours de cette année : 21 inscriptions, qui nécessiteront deux cours parallèles.

MM. Tapis et Nicole seront vérificateurs pour 1982, M. Hofmann, suppléant.

MM. Pointet et de Vries seront délégués à la FV.

MM. Bonzon et Tapis seront délégués à la SAR.

Pour le stand de Cossonay, après les amers reproches de notre président, plusieurs personnes s'inscrivent pour donner un coup de main au comité, cette année. Ce sont : M^{me} Etienne, MM. Hofmann, Mottaz, Zaugg, Péclard, Sahli, M. et M^{me} Chevalley. M^{me} Etienne demande si l'on peut créer une étiquette « Société d'apiculture de Cossonay » pour le miel vendu à l'Expo. Nous prenons note et nous renseignerons.

La discussion est ouverte au sujet du Centenaire. C'est le moment où votre dévouée secrétaire ne sait plus où donner de la tête et de la plume ! Car les propositions pleuvent de partout ! Certains parlent d'un week-end, avec partie officielle, conférence, repas — genre banquet — musique le soir, puis course le dimanche. D'autres, d'un samedi pour la partie officielle, suivi d'un autre week-end, consacré à une course de deux jours. D'autres encore, de louer la cantine de Cossonay, d'y installer une exposition sur l'apiculture, d'y inviter les écoles, par exemple, et d'organiser un concours pour les élèves. Conférence et film, chaque soir, etc. Le dernier jour, souper et musique champêtre. M. Moret pense que l'on doit inviter des personnalités, tel le chef du Département de l'agriculture, le préfet et les autorités communales de Cossonay, afin de donner un certain retentissement à notre Centenaire. Nous sommes la première section à commémorer pareil anniversaire, aucune référence n'est à notre disposition. D'autres propositions, trop longues à énumérer, se succèdent. Finalement, au grand soulagement de notre secrétaire, il est décidé de nommer un comité élargi, qui étudiera le programme des festivités et présentera au comité, puis à la prochaine assemblée, au moins deux possibilités détaillées. Il est aussi question, afin d'alimenter la caisse, d'établir une liste des entreprises de la région, susceptibles de souscrire à notre fête.

Ce comité est formé de : M^{mes} Péclard et de Vries, MM. Bonmottet, Nicole, Moret, Pointet, Tapis et Zaugg.

M. Zürcher demande la possibilité, au sein du groupe d'élevage, d'étudier le prélèvement de la gelée royale. Il remercie le comité pour son bon travail et la

bonne ambiance qui règne au sein de la société. M. Creteigny a déjà essayé de prélever la gelée royale, mais au stade expérimental.

M^{lle} Mottaz nous fait une brillante démonstration de ses ruches divisibles, selon le système mis au point par M. Claerr, en Alsace. Chaque élément, au complet, peut être déplacé dans un but précis pour la colonie, en fonction du développement du couvain. Des grilles à reines sont placées entre chaque corps, ce qui permet de savoir toujours où se trouve Sa Majesté. Cette manière de faire, très méthodique, facilite beaucoup la préparation des nucléis et, enfin, toute la conduite du rucher. Des abreuvoirs individuels à chaque ruche limitent les risques de maladies. Tout le travail se fait par observation. En résumé, une conférence passionnante qui fait apparaître une manière différente de la conduite du rucher réalisée de nos jours.

La tombola qui suit, très animée, apporte une note un peu plus relaxe à notre assemblée que M. Bonzon clôt fort tard (il est 23 h. 30) en souhaitant à chacun une récolte généreuse pour 1981.

La secrétaire : *J. Moret*

SECTION DES ALPES

Le dimanche 15 mars, le quart d'heure vaudois est à peine respecté lorsque, à 14 h. 30, le président Adrien Paroz ouvre l'assemblée forte de plus de 80 personnes. Il remercie sincèrement nos sociétaires qui se sont déplacés des endroits les plus reculés des districts d'Aigle et Vevey, composant notre section. Deux de nos membres honoraires, M^{me} Henchoz, de Bex, et M. Henri Barbey-Regamey, des Monts-de-Corsier, sont présents.

Après avoir nommé quelques excusés, le président a l'émouvant devoir d'annoncer l'hospitalisation de notre membre d'honneur et ami Amédée Richard, ancien commissaire des ruchers valaisans, que nous avons très souvent le plaisir d'inviter à nos assemblées pour nous entretenir de la vie de nos abeilles et de leurs maladies, qui nous préoccupent tous. Nous formons des vœux pour son complet rétablissement.

Un hommage respectueux va tout particulièrement à notre membre Marc Durgniat, du Sépey, présent à l'assemblée, qui a tout récemment perdu sa compagne. Nous ne pouvons que nous incliner devant le vide que laisse cette charmante épouse. En effet, étant handicapé lui-même des hanches depuis plusieurs années, sa femme Charlotte ne ménageait pas sa peine pour aider son mari dans tous les travaux d'un superbe rucher conduit avec amour et le respect du travail bien fait. D'autre part, ce couple exemplaire possédait, comme la plupart des familles ormonanches, l'esprit d'hospitalité et de charité qui caractérise le montagnard. Nous avons encore le souvenir de certaines réunions d'apiculteurs dans le magnifique chalet des Caudreys au-dessus du Sépey. Il y faisait bon, assis autour d'une grande table. M^{me} Durgniat s'affairait à nous servir un vin savoureux et des rebibes de fromage des Ormonts. Nous avons le plaisir d'écouter Marc nous raconter quelques anecdotes du temps où il était inspecteur des ruchers.

Assemblées FV et SAR. Le secrétaire donne un résumé de l'assemblée de la Fédération vaudoise d'apiculture qui a eu lieu le 21 février, au Buffet de la Gare de Lausanne.

Le président Robert Steiger fait mention du peu de récolte de l'année 1980 dû au printemps exécrable. La moyenne étant de 3 kilos par ruche. Une série de beau temps, à partir du 22 juillet, a permis toutefois aux deux stations d'élevage de Vermeilley et de l'Hongrin de fonctionner normalement. L'inspecteur cantonal,

M. Georges Aubert, donne quelques reflets de l'état sanitaire des ruchers vaudois, qui a été relativement bon, à part quelques cas d'acariose.

Le membre du comité, Eugène Glappey, fait également une analyse de l'assemblée de la SAR du 14 mars, au rond-point de Beaulieu, à Lausanne. Il félicite le président Adrien Paroz pour sa brillante façon de mener les débats d'un ordre du jour assez chargé, sans toutefois que les délégués aient beaucoup à intervenir, aussi bien pour les comptes que pour les autres points à l'ordre du jour. Le comité de la SAR avait eu l'heureuse initiative d'inviter à l'assemblée quelques vétérans, dont deux personnalités âgées respectivement de 90 et 91 ans.

Un sujet qui a attiré l'attention de l'auditoire est le retrait du marché du folbex, remède préventif contre l'acariose, fabriqué par la maison Ciba-Geigy. Le président donne à ce sujet les explications appropriées et rassure les apiculteurs en indiquant qu'un nouveau produit va faire prochainement son apparition.

Un poste au concours des ruchers est à repourvoir. Trois Fédérations proposent un candidat : Neuchâtel, Fribourg et Vaud. M. Chammartin, de Villaz-St-Pierre (FR) a fonctionné comme président du jury durant plusieurs années avec beaucoup de compétence. Le vote au bulletin secret est demandé et M. Chammartin l'emporte à une très forte majorité.

Remerciements à Eugène Glappey pour son brillant rapport.

Course 1981. Comme de coutume, l'assemblée est invitée à se prononcer sur l'éventualité d'une course d'été. Les membres présents font confiance au comité qui se chargera de satisfaire au mieux les amateurs de cette sortie annuelle en famille.

Vétérans. Quatre membres ayant accompli 40 ans de sociétariat sont félicités et acclamés. Ils reçoivent les récompenses d'usage. Ce sont : Raoul Felli, Leysin ; Gabriel Ruchet, Saint-Légier ; Bernard Schyrr, La Tour-de-Peilz ; Alfred Tauxe, Corbeyrier. Pour 25 ans : Robert Borloz et Marcel Burnier.

Tombola. Des lots aussi nombreux que variés sont rangés sur trois tables. Les articles apicoles confectionnés par les membres feront d'heureux gagnants.

Le président exprime des remerciements tout particuliers à Adrien Cherix qui se dépense sans compter et avec quelle minutie : ruches, valises porte-rayons et caisses à essaims. Un grand merci aux vendeuses de billets ainsi qu'à tous les généreux donateurs.

Le secrétaire : *P.N.*

SOCIÉTÉ D'APICULTURE PIED DU CHASSERAL

Assemblée générale du 20 mars 1981, Restaurant du Lion-Rouge, à Lamboing.

Présidée par M. Voelker, l'assemblée s'ouvre à 20 heures, selon l'ordre du jour dont chacun a reçu copie. Le procès-verbal est lu et approuvé.

Le président informe que le comité s'est réuni 4 fois. Il remémore le plaisir éprouvé par chacun lors de la visite à Grün 80 par un temps exceptionnel. De même le pique-nique aux Prés-Vaillans par un dimanche de septembre bien ensoleillé. Il ne s'étend guère, la saison passée n'étant qu'amertume et avec lui nous espérons que celle qui s'annonce sera bien meilleure.

L'inspecteur signale qu'au vu des quelques ruches tout semble normal, hormis deux cas d'acariose à La Neuveville. Le conseiller apicole rappelle que le mauvais temps lui a fait annuler toutes les activités prévues.

La caisse, toujours bien gérée, se porte bien, et les deux vérificateurs présents recommandent l'acceptation avec remerciements.

Les cotisations sont inchangées. Il est recommandé la ponctualité de leurs paiements, car cela évite du travail, des frais et des malentendus.

Le président fait part de la démission de MM. Ritter et Mühlethaler. Il recommande l'admission de M. André Etienne, ce qui est fait sans autre.

Il est prévu d'organiser un cours d'élevage sous les auspices de M. Huguenin. La première rencontre aura lieu au rucher de M. Voelker, à Sonvilier, le samedi 16 mai, à 13 h. 30.

Une course sera organisée le 20 juin. Nous visiterons la maison Meier, à Künten.

Nous dînerons à Stein am Rhein avec, au retour, une visite aux chutes du Rhin.

Un pique-nique sera organisé au rucher de Plagne, de concert avec Erguel-Prévôté.

Le président annonce le malheur qui a frappé notre collègue René Racine, sinistré totalement lors de l'incendie de sa maison, à Lamboing, en décembre 1980. Il lui remet le produit de la collecte organisée au sein de la société. M. Racine, ému, remercie chaleureusement chacun.

Nous avons participé à la réfection du rucher de Plagne. Il est peuplé de neuf colonies réparties en trois types de ruches. Les membres sont informés que la FAJB implantera cet été une station de fécondation à La Steiner (chaîne du Chasseral).

La fabrication du folbex cessera fin 1981, mais un produit similaire le remplacera dès 1982.

MM. Cousin et Conrad ont représenté la société à l'assemblée de la SAR le 13 mars 1981, à Lausanne. Le film sur la varroase suscite bien des questions. Ce film est comme le monstre du Loch Ness, on en parle beaucoup... quant à le voir...

Reportez-vous au compte rendu de l'assemblée de la SAR. A 22 heures, partie administrative close. M. Alfred Heureth, garde-chasse à Saint-Imier, nous présente de magnifiques diapositives de la région, mais aussi quelques verrues qui la défigure.

Nous le remercions beaucoup de sa présentation.

Il fait très clair et doux quand nous nous séparons, vers minuit. A l'année prochaine.

Le secrétaire

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA GRUYÈRE

Le dimanche 29 mars 1981, à l'Hôtel de la Gare de Vuadens, la Société d'apiculture de la Gruyère a tenu ses assises. M. Georges Chollet, président, ouvre la séance à 14 h. 15 et salue les 80 membres présents. Quelques membres se sont excusés.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière assemblée qui est adopté avec remerciements.

Dans son remarquable rapport annuel, le président, en guise d'introduction, nous livre quelques propos recueillis dans une littérature bien de circonstance qui doit nous faire prendre conscience de notre activité favorite: « Est-ce le métier qui façonne l'homme, ou l'homme choisit-il le métier qui convient à ses secrètes affinités? Il y a probablement de l'un comme de l'autre. Toujours est-il que l'on découvre le plus souvent sans peine la convenance qui lie la pensée du paysan à ses cultures, la douceur des manières du jardinier parmi ses plates-bandes fleuries. Et voici l'apiculteur, l'ami et le père de la noble créature au doux miel, celle que les dieux ont aimé et que les poètes ont chanté. La conversation avec ses abeilles a marqué

son caractère en traits aimables. On reconnaît ses attaches et il n'est pas nécessaire de lui poser la question célèbre: Dis-moi qui tu hantes et je te dirai qui tu es.

»Comme le jardinier donne à boire à ses fleurs assoiffées, l'apiculteur partage dans la joie et dans la peine les heurs et les malheurs de ses abeilles.

»C'est parce que les abeilles ont les instincts les plus parfaits, parce que nous autres hommes nous en avons de plus nombreux et de plus riches encore, que nous pouvons participer à leur vie profonde.

»Mais c'est aussi parce que l'intelligence nous est libéralement impartie que nous pouvons comprendre leurs besoins. Comme une mère à qui le langage aimé de son enfant est parfaitement intelligible, l'apiculteur, l'oreille collée à la ruche reconnaît à son chant l'appel de la reine. Combien de poètes et de savants ont été séduits par cette intime harmonie!»

Ces quelques propos doivent nous rappeler nos devoirs et surtout notre comportement d'homme face à nos semblables, afin que notre activité soit celle que chacun souhaite pour le bien de notre apiculture.

Plusieurs d'entre nous ont déjà pu admirer un rucher en pleine activité. Dieu veuille que nous ayons une année favorable et pleine de promesse.

L'activité, en 1980, fut malheureusement à l'image de ce que nous a offert la nature; nous avons toutefois honoré le programme, avec les visites de ruchers et ceci dans des conditions plutôt diverses et souvent peu favorables.

Par contre, la course organisée, qui n'est autre que la sortie bisannuelle de la société, fut une magnifique réussite. Près de 80 participants y ont pris part. Le but principal étant la visite de la fabrique des frères Meier, à Künten, chacun a pu admirer les installations, les méthodes de production et participer à la charmante et agréable réception qui nous était réservée.

Et ce fut la rentrée, avec arrêt à Lucerne, qui nous fit quelques instants les honneurs de son beau lac. Le reste du voyage se déroula dans les délais, en chantant, et c'est le cœur content de cette belle journée que nous retrouvions la Gruyère de nos cœurs et son chef-lieu.

Durant l'année nous avons eu à déplorer le décès d'un membre fidèle: M Louis Fragnière, Vuippens; et nous avons également une pensée émue pour tous ceux qui ont eu la douleur de perdre un être cher, et leur exprimons toute notre sympathie.

M. Otto Raemy, vice-président, remercie et félicite M. Georges Chollet pour son brillant rapport acclamé par l'assemblée.

Finances de la société: le rapport de M. André Maillard, dévoué caissier, nous apprend que la fortune s'élève à Fr. 32388.27 et le bénéfice de l'exercice à Fr. 800.—. Le rapport des vérificateurs des comptes, donné par M. Joseph Mauron, relève l'excellente gestion de nos finances, et c'est à l'unanimité, de l'assemblée que décharge est donnée aux organes responsables.

Les nouveaux membres: MM. Angéloz Louis, Morard André, Quartenoud Frédy, Rossner Erwin, Rime Claude, Rime Dominique, Rime Nicolas, Tandon Louis, présentés à l'assemblée, sont applaudis.

La révision des statuts, hormis quelques réflexions des lumières de la syntaxe, est acceptée globalement sans aucune opposition.

Les mandats de MM. Otto Raemy, vice-président, et Marcel Fragnière, secrétaire, expirant cette année, ils sont présentés fort galamment par le président à une réélection. Ils sont réélus à l'unanimité sans opposition. Le septième membre du comité est choisi en la personne de M. Maurice Grangier, membre d'honneur et syndic de Montbovon qui, ovationné par l'assemblée, représentera la Haute-Gruyère.

Sont acclamés membres d'honneur de la société, avec le vitrail souvenir, pour 30 ans de fidélité : MM. Conus Raymond, Marsens ; Liard Joseph, Marsens ; Ducry Louis, Bulle ; l'abbé Michel Oswald, Villarvolard ; Jaquet Louis, Bulle ; Mooser Philippe, Bulle ; l'abbé Dubey René, ancien président, Cournillens ; Delley Emile, Bulle ; Fragnière Marcel, Marsens.

Obtiennent l'insigne d'or de la SAR pour 40 ans de sociétariat : MM. l'abbé Dubey René, Cournillens ; Geinoz Isidore, Enney.

Obtiennent l'insigne d'argent de la SAR pour 25 ans de sociétariat : Mme veuve Barbey Henri, Morlon ; MM. Bernard Sallin, La Chaux-de-Fonds ; Bulliard André, Le Bry ; Morard Marcel, Sorens ; Genoud Jean-Michel, Vuadens.

M. Chollet, président, adresse les félicitations et les vœux de la société à ces membres émérites, et tout particulièrement à M. l'abbé Dubey, ancien président. Très ému, ce dernier remercie et garde, des années passées au Pays de Gruyère, un souvenir nostalgique.

Notre ami Jean-Pierre Menoud prend la photo de famille.

Les films, prêtés gracieusement par l'ambassade de France, nous sont présentés par l'opérateur habituel, notre dévoué collègue, J.-Pierre Niclasse. Sujet : a) la vie des abeilles ; b) la force attractive de la reine. Ces films ont vivement intéressé l'auditoire.

Activité 1981 — Visites de ruchers : dimanche 7 juin, à 14 heures, chez M. Mauron Joseph, Les Arses, Charmey. — 5 juillet, à 14 heures, chez M. Maxime Maradan, gare de Montbovon. — 19 juillet, visite de la station d'élevage «Molésou» ; rendez-vous à 9 h. 30 au Moulin-de-la-Trême, route de la Schiaz -Les Joux - Gros-Plané. Pique-nique personnel. — Dimanche 9 août, à 14 heures, mise en hivernage au rucher de l'Abbaye de l'Hôpital de Marsens. — Dimanche 31 mai, à 14 heures, cours d'élevage chez M. Meinrad Jaquet, La Tour-de-Trême (rucher près du «Roulement-à-Billes», Bulle).

Le lundi 6 avril, à 20 heures, à l'Hôtel du Cheval-Blanc, à Bulle, une vingtaine d'apiculteurs, sous la présidence de M. Georges Chollet, établirent officiellement la réunion mensuelle du premier lundi. Rencontre facultative, ayant un but amical et culturel, avec causeries, étude, échange d'expériences, etc., destinée à promouvoir l'art apicole.

La discussion, très ouverte, fut animée par M. Otto Raemy, avec entre autres l'étude de l'observation au trou de vol. Le succès de cette première soirée de travail en commun récompense les initiateurs et fait bien augurer de l'avenir.

Vers 21 heures une demi-douzaine d'apiculteurs vinrent rejoindre la réunion. Ils avaient auparavant rencontré, à Riaz, l'inspecteur des ruchers pour recevoir des directives pour la lutte contre l'acariose qui s'annonce dans la région.

Il n'est pas superflu de recommander ici la vigilance des apiculteurs et surtout la discipline dans le traitement de cette insidieuse maladie.

M. F.

SOCIÉTÉ BROYARDE D'APICULTURE

La Société broyarde d'apiculture, que préside M. Clément Delley, tenait dimanche dernier ses assises annuelles à la «Croix-Blanche», à Domdidier. Nombreux étaient ceux qui avaient fait le déplacement pour savoir ce qui se passe dans la société d'une part, et s'enquérir des nouvelles techniques d'apiculture d'autre part. M. Georges Chassot, président cantonal, l'abbé Dumas, aumônier, et quelques personnalités honoraient de leur présence cette réunion.

Mme Rose Herren donna tout d'abord lecture du procès-verbal de la dernière assemblée. Puis les délégués firent part de leur rapport. M. Rossier relata les discussions survenues lors de l'assemblée cantonale des délégués où l'on traita surtout des maladies et de l'assurance complémentaire. En effet, chaque apiculteur est tenu d'annoncer ses colonies à l'inspecteur local du bétail et, contre une très modeste prime, les assure contre la maladie. M. Jacques Laederach assista à l'assemblée de la SAR à Lausanne. Il y fut beaucoup question des insecticides. A ce sujet, un appel fut lancé aux agriculteurs afin qu'ils ne fassent pas usage de tels produits durant la floraison des arbres et des plantes.

Deux nouveaux membres furent admis au sein de l'association. Toutefois, quelques radiations pour non-paiement de cotisation ou cessation d'activité furent prononcées, ramenant le nombre des membres à 119. La cotisation annuelle de Fr. 23. — a été maintenue. Quant à l'activité de cette année, dont le président traça les grandes lignes, elle sera communiquée individuellement aux membres par circulaire.

Cadeaux et fleurs bien mérités

Cette année, M. Louis Veth compte 40 ans d'activité dans la société. Une distinction lui fut remise. M. Louis Dougoud, inspecteur des ruchers, atteint par la limite d'âge, a dû se retirer. Il n'en reste pas moins un collaborateur fort actif qui a remplacé au pied levé M. Ballaman, atteint dans sa santé. Il compte également 26 ans de service à la cause des apiculteurs. M. Robert Pochon, ancien président, a siégé durant 21 ans au comité. Cadeaux et fleurs vinrent traduire à ces membres dévoués la reconnaissance de la société.

M. Georges Chassot prit ensuite la parole pour féliciter les apiculteurs broyards de leur belle activité. Il parla même d'une grande famille qui marche bien. Puis il mit en garde les apiculteurs contre les maladies des abeilles, en particulier l'acariose, qui sera peut-être vaincue. En effet, Frère Adam, un Britannique, a obtenu par croisement une nouvelle race d'abeilles dénommée « Bookfast » qui résiste parfaitement à cette maladie. Ce fut ensuite M. Schneider qui parla d'une année apicole. Pour l'orateur et le spécialiste qu'est M. Schneider, la réussite d'une saison apicole réside principalement dans la mise en hivernage. Il faut découvrir les ruches tout en laissant un trou de ventilation. On les recouvrira dès le début de la ponte, fin janvier début février. Une vingtaine de feuilles de papier journal seront apposées sur le trou, ce qui permet d'absorber l'humidité. Le stimulant n'est pas nécessaire si la ruche a bien été préparée en automne. Il faut également bloquer la ponte pendant la récolte en isolant les reines. Par le trou de vol, on doit sans cesse surveiller sa ruche. Les cadres devraient être supprimés après trois ans d'utilisation.

Lors de la récolte, la propreté est de rigueur. Il faut sans cesse se laver, ainsi que son matériel. Au premier contrôle, il faut sortir les cadres et racler la ruche à fond. Ensuite, on fera un traitement contre l'acariose en aspergeant avec de l'eau tiède, mais jamais sur le couvain. Les reines seront introduites en juin et juillet afin que la future colonie ait ses propres abeilles.

Après ce magnifique exposé, quelques questions furent encore posées aux spécialistes avant que M. Clément Delley, qui avait bien mené son assemblée, put y mettre un terme en présentant ses vœux à ses amis apiculteurs.

La secrétaire : *R. Herren*

SOCIÉTÉ D'APICULTURE «L'ABEILLE FRIGOURGEOISE»

L'assemblée générale ordinaire a eu lieu le 22 mars 1981, à 14 heures, à Corpataux, sous la présidence de M. Brunisholz, président, qui souhaita la bienvenue à tout le monde, particulièrement au Révérend Père Chatton, prieur du Couvent d'Hauterive, à M. Chammartin, ancien membre du comité de la SAR, à M. Fragnière, caissier de la SAR et à M. Rossier, inspecteur des ruchers. 53 apiculteurs prennent part à l'assemblée. Les excusés du jour sont MM. Jemmely Gérard et Schorderet Léonard. MM. Ducrest Cyrille, Clerc Martin et Gerbex Fernand sont désignés comme scrutateurs.

Procès-verbal de l'assemblée du 2 mars 1980

Ce procès-verbal ayant paru dans le bulletin d'avril, où chacun a pu en prendre connaissance, le secrétaire est dispensé d'en donner lecture. L'assemblée l'adopte à l'unanimité.

Comptes 1979-1980

Le caissier donne connaissance du compte pertes et profits et du bilan de l'exercice 1979-1980, qui bouclent avec un léger bénéfice. M. le président donne plusieurs explications sur les comptes. Il est satisfait de l'équilibre des recettes et des dépenses qui laisse un léger bénéfice.

M. Maurice Rey lit le rapport des vérificateurs qui est élogieux pour le caissier. M. le président ouvre la discussion sur les comptes. La parole n'est pas demandée. Les comptes sont approuvés à l'unanimité. M. le président remercie le caissier, les vérificateurs et tous les membres qui sont ponctuels dans leurs paiements, ce qui favorise le travail du caissier.

Fixation de la cotisation

Le comité propose le statu quo, soit Fr. 25.—. L'assemblée, à l'unanimité, est d'accord avec cette proposition.

Rapport du président

M. le président introduit son rapport par un texte recherché, selon son habitude. Il retrace ensuite la vie de la société durant l'année écoulée. L'activité débuta par un film sur la pollinisation dirigée, projeté par M. Fragnière. Les six visites de ruchers, dirigées par nos conseillers apicoles, ont connu un succès satisfaisant. Un grand merci aux apiculteurs qui mettent leur rucher à disposition.

La visite de la station de fécondation a été très réussie, avec 25 participants. Grâce à notre dévoué moniteur, M. Gaudard, un cours d'élevage a réuni 8 apiculteurs dans son beau rucher de Corserey. Le désir de M. Gaudard est de former un groupe d'éleveurs de reines.

Le cours pratique de conduite de rucher a dû être abandonné faute de participants. La station de fécondation débute modestement; merci à MM. Gaudard, Mettraux et Rolle, qui assurent l'organisation. La course annuelle, au Ballenberg, a été très réussie. Vous avez pu lire le compte rendu que le secrétaire a fait paraître dans le bulletin. Les réunions mensuelles ont pris un bon départ depuis trois ans. Elles sont sympathiques, cordiales et intéressantes dans la mesure où chacun s'exprime et apporte son savoir.

Merci à M. Gaudard qui nous met à disposition, gratuitement, un local bien chauffé et bien éclairé.

Après avoir retracé l'activité de la société, M. le président nous parle de l'effectif qui est (au 31 décembre 1980) le suivant : 119 membres à la grande cotisation, 12 à la petite et 43 membres passifs.

Nous avons eu la joie d'accueillir 3 nouveaux apiculteurs au cours de l'année, soit MM. Grossrieder Marius, à Granges-Paccot; Bard Joseph, à Corserey; Savary Michel, à Onnens. La bienvenue leur est adressée. Mais s'il a des arrivées, nous déplorons hélas le décès de quatre apiculteurs méritants. Ce sont : Baudet Léonard, à La Corbaz; Bongard Pierre, à Senèdes; Repond Maurice, à Cottens; Monney Joseph, à Posieux. Nous gardons un souvenir ému de ces quatre collègues disparus. Nous présentons à leurs familles notre vive sympathie. L'assemblée se lève pour honorer leur mémoire.

M. le président clôt son rapport en remerciant les membres du comité, le moniteur, les conseillers apicoles et tous les apiculteurs pour l'intérêt qu'ils témoignent à l'égard de la société. Applaudissements. M. Allaman, vice-président, remercie M. Brunisholz pour son rapport très détaillé.

Rapport de l'inspecteur des ruchers

M. Rossier, inspecteur, nous fait un rapport complet sur la santé des abeilles. A part deux cas de loque américaine nos ruches sont en bon état. Il a constaté une très faible mortalité d'abeilles lors des premières sorties. Il insiste sur les laissez-passer en cas de transports d'abeilles ou de reines d'un district à un autre. M. le président remercie M. Rossier et ses suppléants, MM. Gasser et Schorderet.

Nominations au rang de vétéran

Deux membres sont nommés au rang de vétéran pour 25 ans d'activité : ce sont le Révérend Père Chatton, prieur au Couvent d'Hauterive, M. Bulliard Gérard, de Rossens, et un apiculteur comptant 40 ans de fidélité, M. Riedo Arnold, de Ponthaux. M. le président leur adresse des félicitations pour leur persévérance. M. Chammartin s'associe aux paroles du président.

Nomination du comité, du président, des réviseurs

La période de 4 ans étant écoulée, il y a lieu de passer à l'élection du comité. Parmi les membres sortants, M. Macheret Joseph, du Collège de Matran, renonce à une réélection. M. le président le remercie chaleureusement pour tout son dévouement à la cause de la société. Il propose à l'assemblée de le proclamer membre d'honneur de «L'Abeille fribourgeoise», ce qui fut fait par acclamation. Le diplôme de la SAR lui fut remis.

Quant aux autres membres du comité, je suppose qu'ils acceptent une réélection si l'assemblée leur renouvelle sa confiance.

M. le président propose M. Gaudard Jean, moniteur d'élevage, pour occuper le siège vacant. A l'unanimité, le président et le comité sont élus pour 4 ans. MM. Genoud Nicolas et Jemmely Gérard sont désignés comme réviseurs, tandis que MM. Donzallaz Ernest et Jacquat Charles sont nommés suppléants. M. Rey Maurice remercie le comité pour tout le travail accompli.

Activité 1981

Le comité propose comme activité : 6 visites de ruchers, un cours d'élevage, les réunions mensuelles, la visite de la station de fécondation et la course annuelle. Voyage projeté : l'Alsace. La discussion est ouverte sur ce programme. Personne ne demande la parole.

Divers

MM. Rossier et Chammartin nous rappellent l'importance de déclarer toutes les ruches à l'inspecteur du bétail.

Ensuite ce fut au tour de M. Gasser de nous présenter le beau film «La Cité des Abeilles». M. le président remercie M. Gasser qui a pris l'initiative de cette projection. L'assemblée applaudit chaleureusement.

M. le président clôt l'assemblée en souhaitant à chacun un bon retour et une bonne année apicole. Il est 16 h. 30.

Le secrétaire

FÉDÉRATION FRIBOURGEOISE D'APICULTURE

La Fédération fribourgeoise d'apiculture a tenu son assemblée annuelle le samedi 7 mars, à Neyruz, sous la présidence de M. Georges Chassot.

La matinée fut réservée à la séance de la commission technique et l'après-midi à l'assemblée des «délégués».

Commission technique: En ouvrant cette séance, à 9 h. 45, M. le président adressa son très cordial salut aux membres présents, en particulier à MM. Zahnd et Boschung, représentants fidèles de la belle section de la Singine, à M. Albert Page, membre vétérinaire, qui compte plus de 60 ans à la fédération, et à M. René Menoud, représentant de l'UPF.

Il excusa l'absence de M. André Dupasquier, commissaire cantonal apicole, retenu par d'autres obligations.

Le procès-verbal de la dernière séance fut approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur, M. Menoud.

Les délégués prirent connaissance de la situation de la caisse d'assurance dont les comptes sont établis par la Banque de l'Etat. On discuta aussi de l'inspection des ruchers, des conseillers apicoles, qui ont une belle activité, du recensement des colonies et des nouveaux tarifs de la cotisation contre les maladies, ainsi que de la préparation à l'assemblée de l'après-midi.

M. le président insista sur l'importance de déclarer le nombre exact des colonies à l'inspecteur du bétail. En cas de sinistre, si le nombre des colonies ne correspond pas à la réalité, l'apiculteur voit l'indemnité fortement diminuée, plus une amende de Fr. 10.— par colonie non déclarée à l'inspecteur.

L'heure étant venue, le comité prit place dans une autre salle pour le repas de midi très bien servi par Mme Dousse et son personnel dans le nouveau restaurant «La Chaumière».

Assemblée des délégués: C'est dans une salle de l'Hôtel de l'Aigle-Noir, à Neyruz, que se tint l'assemblée des délégués comptant une trentaine de participants.

A 14 h. 15, M. le président ouvre cette 66^e assemblée des «délégués» et salue particulièrement M. Zahnd, dévoué vice-président, M. Fragnière, du CC, M. Page, membre vétérinaire, et M. Menoud, représentant l'UPF. Il excusa l'absence de M. André Dupasquier, commissaire cantonal apicole, de MM. Boschung et Beaud, tous deux retenus par une autre assemblée. La parole est au secrétaire Chammartin pour la lecture du procès-verbal de l'assemblée de 1980 qui est approuvé avec remerciements à son auteur.

Rapport présidentiel: M. le président fit un brillant rapport sur l'année écoulée. L'effectif se monte à 1126 membres au 1^{er} janvier 1981.

Plusieurs jeunes viennent chaque année dans nos rangs, combler les vides causés par les décès, de sorte que notre effectif est stable. M. le président est heureux de déclarer que les inspecteurs ont bien fait leur travail et qu'en général les conseillers apicoles ont déployé une belle activité. Ce rapport est vivement applaudi, et M. Zahnd, vice-président, se fait l'interprète de tous afin de remercier M. Chassot pour son dévouement à la cause apicole dans le canton. Chaque président de section fait ensuite un bref rapport sur son secteur.

Il a été rendu hommage à M. Louis Richoz, de Fuyens, pour sa belle activité de moniteur-éleveur. Il est remplacé à ce poste par son élève, M. Louis Demierre, de Billens.

Comptes 1980: Ils furent approuvés à l'unanimité, avec les explications du caissier et sur proposition des réviseurs.

L'actif de la fédération se monte à Fr. 2913.— au 28 février a.c., soit une légère augmentation par rapport à l'année précédente.

Situation sanitaire et caisse d'assurance: La situation sanitaire est en général bonne, sauf quelques cas de loque, d'acariose ou de noséma. La prudence est toutefois de rigueur!

M. Dupasquier étant retenu par une importante assemblée à Baden, il a envoyé au secrétaire un résumé des comptes de la caisse d'assurance. Ces comptes sont tenus par la Banque de l'Etat. L'actif de la caisse se montait à Fr. 48 338.— au 28 janvier dernier, sensible baisse due à des indemnités de maladies et à des cas survenus en 1979 et réglés en 1980.

Cotisation 1982: Elle est maintenue à Fr. 2.— par membre. Sur cette somme, Fr. 1.— est versé pour les cotisations à l'UPF.

Assurance complémentaire contre les maladies: Les subsides fédéraux et cantonaux étant en baisse, la cotisation est fixée de Fr. 1.— à **Fr. 1.50 par colonie** dès le 10 mars 1981. Ce surplus permettra d'indemniser l'acariose, pour le cas où cette maladie ne serait plus mentionnée dans la loi fédérale sur les épizooties. M. le président rappelle à cette occasion **l'obligation** pour les apiculteurs de **déclarer toutes les colonies, lors du recensement** à l'inspecteur du bétail, et d'annoncer aussi les essaims en cours d'été. L'apiculteur est reponsable de ses déclarations.

En cas de sinistre et pour le cas où le nombre de colonies déclarées n'est pas exact, l'apiculteur verra son **indemnité proportionnellement réduite, plus une amende de Fr. 10.— par colonie non déclarée.**

Assemblée de 1982: Selon un tournus bien établi, l'assemblée des délégués de 1982 se tiendra à Portalban, dans la Broye. M. Clément Delley, président de section, se dit heureux de recevoir les «délégués» dans son district.

La partie officielle est terminée vers 16 h. 30. Les participants assistent alors à une projection de «dias» de notre collègue André Margueron, de Villaraboud, concernant la flore et les diverses maladies des abeilles. Nous félicitons ce collègue pour la parfaite réussite de ses clichés et son beau travail.

Les participants eurent enfin le plaisir de savourer une excellente collation chaude, généreusement offerte par l'UPF.

M. le président chargea M. René Menoud de remercier la direction pour ce geste toujours très apprécié.

M. le président remercia les membres présents et leur souhaita une bonne année apicole et un bon retour au foyer.

J. C.